



Communiqué de presse

A nouveau, TRISKALIA devant la justice Pour FAUTE INEXCUSABLE DE L'EMPLOYEUR

Le **21 mars 2014**, Gwenaél LE GOFFIC mettait fin à ses jours sur son lieu de travail, dans les bâtiments de la coopérative agricole Triskalia à PLOUISY (22).

Depuis cette date, son épouse Edith, soutenue par Solidaires Bretagne et Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, se bat pour que la coopérative Triskalia assume ses responsabilités :

Le **3 septembre 2015**, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale a reconnu que la mort de Gwénaél constitue un accident du travail au sens de l'article L 411-1 du Code de la sécurité sociale.

Ce **14 juin 2018**, Me François LAFFORGUE va plaider pour que la coopérative Triskalia soit condamnée pour « **faute inexcusable de l'employeur** ».

Depuis 2010, suite à leur intoxication sur les sites de Plouisy et Glomel, c'est une longue lutte que mènent les salariés, malades et licenciés, contre leur ancien employeur. Ils ont déjà remporté plusieurs victoires :

Laurent GUILLOU et Pascal ROUXEL ont déjà fait condamner Triskalia pour « faute inexcusable » et obtenu le 22 septembre 2016, réparation financière ; le 15 décembre 2017, le tribunal des prud'hommes de Lorient a reconnu leur licenciement comme étant « sans cause sérieuse » et a condamné Triskalia à leur verser des indemnités.

Claude LEGUYADER a obtenu le 14 mars 2018 la reconnaissance en maladie professionnelle pour son hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS).

Ces combats sont longs et difficiles ; Pascal BRIGANT n'a pas été reconnu en maladie professionnelle. Pourtant ils sont justes parce qu'ils défendent les conditions de travail, la santé, l'environnement de tous face à un monde économique et politique qui ne pense qu'au profit pour quelques-uns.

Nous vous invitons tous à venir très nombreux soutenir Edith LE GOFFIC et demander avec force que justice lui soit enfin rendue :

Judi 14 juin 2018
à 13h30 devant le TASS
Boulevard de Sévigné
ST BRIEUC

Saint Brieuc le 11 juin 2018

Contacts :

Serge Le Quéau : U.R Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17

Michel Besnard : Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - 06 73 19 56 07

René Louail : Comité de soutien aux victimes des pesticides de Triskalia - 06 72 84 87 92